



Séminaire « Professionnels de la concertation »

Paris, 20 décembre 2013

Objectifs de ce séminaire : déterminer un programme de travail sur la question des « professionnels de la concertation » en fonction des préoccupations, besoins et envie de s'investir des membres de l'Institut de la concertation.

Ce séminaire est organisée par l'équipe de coordination de l'Institut de la Concertation (membres présents : Aline Guérin, Pierre Yves Guihéneuf, Judith Ferrando, Bertrand Paris).

Liste des participants en fin de document

Propos introductifs (Judith Ferrando)

- Pourquoi cette journée ?
- La professionnalisation de la concertation intéresse :
 - l'Institut de la concertation (qui s'est constitué en 2008 en partie sur ce constat, voir la déclaration d'intention en annexe 1) :
 - les professionnels eux-mêmes. Lors des Rencontres nationales des professionnels de la démocratie participative organisées par le Conseil Général du Val-de-Marne en 2011, l'Institut de la Concertation avait fait une enquête auprès des agents territoriaux qui montrait notamment la diversité des missions et organisations tout autant que l'attente d'une professionnalisation accrue pour une meilleure reconnaissance des métiers.
 - Et les chercheurs. Par exemple le récent n°79 de la revue Quaderni¹ sur le thème « Produire la démocratie : ingénieries et ingénieurs de l'offre publique de participation » propose d'étudier la « machine de la participation » et ceux qui la font tourner, « afin de rendre compte de cette montée en puissance d'une capacité autonome et auto-alimentée de productions de dispositifs de participation par les pouvoirs publics, qui tend à en faire une ressource de gouvernement ». Les articles pointent des générations différentes de praticiens : militants d'abord puis experts techniques reconvertis (ex : urbanistes / architectes), conseil en management ou communication qui élargissent leurs gammes. Et maintenant l'existence de formations dédiées (Master 2 ingénierie de la concertation de l'Université Paris 1, par exemple, dont les étudiants sont présents à ce séminaire) avec une dynamique d'homogénéisation plus que de standardisation, et une concurrence accrue. La

¹ Produire la démocratie. Ingénierie et ingénieurs de l'offre publique de participation. Dirigé par Guillaume Gourgues. Quaderni n°79, automne 2012.

conclusion de l'article d'Alice Mazeaud dans la revue Quaderni déjà citée nous invite à la réflexion sur cette professionnalisation : « ainsi l'apparition d'une Fonction publique territoriale de participation souligne qu'indépendamment de ses effets incertains sur la démocratie, l'institutionnalisation d'une offre publique de participation a déjà des effets notables sur l'organisation et la division du travail politico administratif au sein des collectivités locales. »

- De quoi parle-t-on quand on parle de professionnalisation ? Cela peut renvoyer à :
 - profession, donc activités ou missions
 - métier, source de revenus
 - savoir-faire, compétences, formations.
- Les métiers de la participation ou de la concertation sont-ils des « métiers flous », avec un flou de l'identité, des attentes, des compétences, selon le concept développé par Gilles Jeannot² pour les métiers de la politique de la ville ? Reposent-ils sur le militantisme ou plutôt sur la neutralité ?
- Sont-ils même des métiers en soi, ou des compétences transversales ?
- Ces métiers constituent-ils une ingénierie « comme une autre », ou visent-ils une recherche de transformation sociale ?

PREMIERS ECHANGES

Les participants doivent dire s'ils se retrouvent un peu, moyennement ou beaucoup dans ce terme de « professionnels de la participation ».

La majorité s'y retrouve « moyennement ». Leurs explications :

- Parce que la définition ne va pas de soi ;
- parce qu'il y a un décalage entre ce qu'on veut faire, ce qu'on pourrait faire et ce qu'on fait réellement ;
- parce qu'il y a une difficulté à développer du « pouvoir faire », à développer notre activité, nous sommes souvent nos propres filtres ;
- du fait de la confrontation entre l'idéal de l'étudiant et les contraintes du système qui définissent la réalité du métier : l'atterrissage est parfois difficile ;
- parce que « faire émerger des choses chez les autres » est une compétence peu commune et rarement identifiée en tant que telle dans les formations professionnelles. Cela implique un changement de posture ;
- parce que, soit on va vers la concertation parce que c'est idéal ou c'est la concertation qui vient à nous parce qu'elle s'impose dans l'activité professionnelle. Dans le 2^e cas, se pose à des professionnels peu initiés la question « comment on s'y prend » ?
- parce qu'il est compliqué de parler de nos métiers ;
- parce qu'on ne sait pas vraiment si la concertation est une science à part entière, un outil ?

² Les métiers flous - Travail et action publique. Gilles Jeannot. Octaré Editions, 2005.

- parce que posséder une compétence en concertation n'est pas nécessairement vu par des services techniques dans une collectivité territoriale comme posséder une technicité.

FOCUS SUR LE MASTER 2 INGENIERIE DE LA CONCERTATION DE PARIS 1

Le témoignage des quelques représentants des promotions précédentes :

- Apports du master : connaître le champ, connaître la recherche, savoir chercher ce qui existe ailleurs, apporter des références qui permettent de crédibiliser.
- Les cours du master donnent des éclairages différents sur le même objet, il y a des répétitions sur le contenu, mais la façon de présenter est différente, c'est utile car cela aide à faire des choix.
- Le master apporte peu de compétences mais il permet de mieux se situer et de connaître le champ.

Etre professionnel de la concertation : quelles compétences ? Quelle reconnaissance ? (synthèse de la discussion collective)

QUELLES COMPETENCES ? QUELLE LEGITIMITE ?

- Il y a des enjeux à développer des personnes à double compétence (concertation + autre métier), ce qui n'empêche pas que d'autres soient spécialisés dans la concertation. On est parfois plus légitime si on a une compétence technique en plus de la compétence concertation.
- Etre professionnel de la concertation, c'est être professionnel de la transversalité.
- Le sentiment d'un déficit de légitimité est moins clairement ressenti par les consultants que par les agents territoriaux, qui doivent être identifiés comme des professionnels par leur propre structure. Mais l'avenir des consultants dépend du maintien des appels d'offres qui dépend de la façon dont la concertation est considérée par les collectivités.
- Est-ce une compétence ou un métier ? C'est plutôt un savoir-être, une capacité à faire émerger les compétences des autres, à encourager leur pouvoir d'agir.
- Faire émerger des compétences : est-ce que tout le monde s'y retrouve ? Ce n'est pas seulement de l'animation, c'est aussi mobiliser les gens, imaginer des dispositifs... Ce n'est pas être transparent, c'est aussi être un filtre, même malgré soi.
- L'objectif est que chacun puisse disposer de compétences en concertation.
- Le savoir-être, ce n'est pas inné, ça s'apprend.
- Les professionnels n'ont-ils pas vocation à permettre à chacun de faire de la concertation et à disparaître ? Ne pas privatiser un savoir.
- Etre dans l'écoute : est-ce du savoir-être, est-ce que ça s'apprend ? Est-ce que cela suffit à définir un professionnel de la concertation ? Etre professionnel, n'est ce pas maîtriser des techniques, des outils ?

UN CHAMP PROFESSIONNEL A CONSTRUIRE : POURQUOI ? COMMENT ?

- Il y a des manières de faire différentes : quel est l'enjeu d'unifier, de créer un champ professionnel ?
- On a moins besoin d'unifier que de qualifier. Il y a un enjeu à distinguer la concertation d'autres pratiques qui s'en réclament.
- Il est nécessaire de réfléchir à ce qu'est la concertation, sans pour autant normer.
- Débat animé sur ce qui est –ou non- de la concertation.
 - **Ce qui n'est pas de la concertation**
 - mobiliser la population pour légitimer une décision déjà prise
 - quand il n'y a pas d'intégration dans un processus de décision
 - une étape seulement du processus (l'animation, la consultation)
 - quand tous les acteurs n'y sont pas
 - **Ce qui est de la concertation**
 - une démarche volontaire
 - une décision partagée
 - des moyens pour qu'une compétence citoyenne puisse se développer.
 - un processus de participation
 - une permanence (non pas de la concertation de projet, une gouvernance partagée)
 - un réseau d'acteurs

QUELS CHANTIERS OUVRIR AUTOUR DES PROFESSIONNELS DE LA CONCERTATION ? (synthèse des travaux en sous-groupes)

Plusieurs attentes émergent vis-à-vis d'un réseau comme celui de l'Institut de la Concertation, que l'on peut regrouper en 4 points principaux.

1. Prendre position sur ce qu'est ou n'est pas la concertation

Les pratiques sont très diverses, des actions de communication sont fréquemment rebaptisées concertation sans que l'esprit ne change véritablement, les méthodes utilisées ne sont pas toujours cohérentes ni exigeantes...

Un réseau comme l'IC pourrait définir ce qu'est la concertation, préciser son périmètre, faire des recommandations ou faire connaître de bonnes pratiques. Il faudrait dire ce qu'est une bonne ou une mauvaise concertation, sans pour autant verrouiller les pratiques, et plutôt sur la base de travaux de recherche que sur l'analyse de praticiens qui tendraient à mettre en avant leurs propres options.

2. Proposer des ressources à ses membres

Un site comme celui de l'IC pourrait proposer plus de contenu à ses membres, ou même constituer un centre de ressources participatif, notamment dans les domaines suivants :

- Proposer une palette d'outils adaptés à différents objectifs ou au moins indiquer quelles questions il faut se poser avant d'engager un processus de concertation
- préciser le cadre réglementaire de la concertation ainsi que la jurisprudence,

3. Faciliter les liens avec l'extérieur

Plusieurs attentes se sont manifestées dans ce sens :

- Etablir des liens avec la recherche
- Donner à voir ce qui se fait à l'étranger
- Promouvoir la concertation auprès des élus et du grand public

4. Intensifier son rôle de réseau

L'IC est un lieu où des praticiens et chercheurs de la concertation peuvent se retrouver, échanger, partager. Ce rôle est important pour des personnes parfois isolées dans leurs institutions. On en attend de lui qu'il permette de :

- partager des pratiques, prendre du recul sur ses pratiques, développer les liens entre acteurs et pairs
- Produire un annuaire, une cartographie des membres, favoriser l'interconnaissance
- Travailler sur les enjeux de la professionnalisation
- Clarifier l'utilisation de la mailing-list

L'IC doit-il être un réseau de professionnels de la concertation ou plus largement s'adresser à tous ceux qui s'intéressent à la concertation ?

Certaines de ces propositions croisent des projets actuels de l'IC, notamment concernant la rénovation de son site internet dans le but de proposer des ressources et de faciliter les contacts. L'équipe de coordination devra réfléchir aux autres demandes.

Professionnels et acteurs de la concertation, exerçant notre activité au sein de cabinets de conseil, d'organismes de recherche ou de formation, de collectivités territoriales et d'autres donneurs d'ordres publics ou privés, nous constatons que les dispositifs de concertation et de débat public se multiplient, sous l'effet des injonctions réglementaires et de l'attente des acteurs sociaux, dans des domaines comme celui de l'aménagement du territoire, de l'environnement, de la ville, de la maîtrise des sciences et des techniques.

Questions et enjeux

La mise en œuvre de ces dispositifs, l'aide et le conseil aux opérateurs locaux et nationaux, l'intervention directe dans les processus de médiation, la recherche et l'évaluation de la concertation donnent lieu à une professionnalisation et à une spécialisation croissantes de nos pratiques, débouchant sur l'apparition de nouveaux métiers et de nouvelles fonctions.

Attachés à prévenir toute dérive conduisant à des pseudos-concertations ou à une fermeture de ces espaces de dialogue, nous souhaitons le maintien et le développement de dispositifs de concertation constituant **de véritables espaces de débat social, de co-construction de projets et de politiques, de participation citoyenne**. Nous pensons pour cela qu'il est nécessaire de travailler conjointement pour :

- échanger sur nos **pratiques**, sur leurs fondements théoriques et méthodologiques, sur leurs modes d'évaluation et sur les principes éthiques qui les guident ;
- améliorer leur **visibilité** aux yeux des décideurs publics et notamment des collectivités territoriales ainsi que des entreprises concernées ;
- créer des espaces de **confrontation** productifs entre chercheurs, praticiens et commanditaires ;
- développer la **formation** ;
- interroger l'**action publique** sur les modalités d'appui à la concertation.

Appel

Le futur « Institut de la Concertation » ne se veut pas une institution excluante ou productrice de normes. Il ne lui appartient pas de dire ce qu'est une "véritable" concertation. C'est un **lieu de débat et de réflexion** ouvert à tous ceux qui, dans l'exercice de leur activité professionnelle ou élective, se posent la question de l'efficacité, de la pertinence et de la transparence de leurs pratiques. Il sera aussi ouvert à l'échange avec les organismes qui militent pour le développement de la concertation et il suscitera des partenariats avec d'autres réseaux existants ou en cours de formation.

Participants

NOM Prénom	Structure
ROBIN Kévin	Master 2 Ingénierie de la concertation Paris 1
ABRIVARD Josselin	Master 2 Ingénierie de la concertation Paris 1
MOUTHON BOURGEOIS	Master 2 Ingénierie de la concertation Paris 1
PASCAUD Ivan	Master 2 Ingénierie de la concertation Paris 1
PETERSELL Jimmy	Master 2 Ingénierie de la concertation Paris 1
DEBRIS Rémi	Master 2 Ingénierie de la concertation Paris 1
AGUITON Denis	Master 2 Ingénierie de la concertation Paris 1
AMOROZ Marion	Master 2 Ingénierie de la concertation Paris 1
MEURIOT Louise	Master 2 Ingénierie de la concertation Paris 1
PIDOUX Aurélien	Master 2 Ingénierie de la concertation Paris 1
DE CHESSE Claire	Master 2 Ingénierie de la concertation Paris 1
ANIZON Lucie	Master 2 Ingénierie de la concertation Paris 1
CHAMPMARTIN Mathieu	Robins des villes
NONJON Magali	Université d'Avignon
MAZEAUD Alice	Université de la Rochelle
CIVIDINO Talide	Master 2 Affaires Publiques Paris 1
PETIT Guillaume	Missions Publiques
ESPALIEU Margot	Missions Publiques
FOURNEL Damien	Missions Publiques
SAINT GILY Jean-Xavier	Ecole des Territoires, Bergerie nationale
LORENZINI Loïc	Epicea Développement
MERIGOT Bernard	Association Savigny-Avenir
MAGNIN Denis	Mairie de Nangis
AGARD Benoit	Médias Conseil
GUIHENEUF Pierre Yves	Institut de la concertation
PARIS Bertrand	Institut de la concertation
GUERIN Aline	Institut de la concertation
FERRANDO Judith	Institut de la concertation